

Commune de Donzenac

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
n° 0002-06/2021**

SEANCE DU 11 JUIN 2021

L'An deux mil vingt-et-un, le onze juin, à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune de Donzenac, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Donzenac, sous la présidence de Monsieur Yves LAPORTE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 04 juin 2021

Nombre de conseillers municipaux : - en exercice : Vingt-trois
- présents : Vingt
- votants : Vingt

Présents : LAPORTE Yves - VALADAS Yolande - CHEVREUIL Jean-François - DUTOIT Pauline - CONJAT Annette - REPARAT Fabrice - DUMAS Michelle - FANTOU Joël - CHANTALAT-DOULCET Annabelle - FRONTY Alain - O'CARROLL Ciara - BURGEVIN François - FARIGOULE Claire - CRUNELLE-ROCHE Pascale - POUCH Laurent - GRIFFON Evelyne - MONTEIL Michel - CANOU Daniel - DEYZAC Rozalia - BESANGER Louis

Absent(s) excusé(s) : SICARD François - LAROZE Thierry - DUFOUR-LARIDAN Nicoletta

Secrétaire : FRONTY Alain

Approbation de la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

F. Réparat, rapporteur, rappelle que, par délibération du 12 juin 2020, le Conseil Municipal a prescrit la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme pour permettre l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2Aux dans le secteur du Pont de l'Hôpital. L'enquête publique s'est déroulée du 12 avril au 12 mai 2021. Le commissaire-enquêteur a rendu un avis favorable assorti de recommandations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme conformément à l'avis motivé du commissaire-enquêteur sous réserve du strict respect de ses recommandations ;
- **DIT QUE** la délibération fera l'objet d'un affichage en mairie, dans les panneaux des villages et sur le site internet de la commune pendant un mois ;
- **DIT QUE** mention de cet affichage sera en outre inséré dans un journal habilité à recevoir des annonces légales diffusé dans le département.

Vu pour extrait certifié conforme
Donzenac, le 11 juin 2021

Le Maire,
Yves Laporte



- Transmis au Représentant de l'Etat le 25 juin 2021
- Affiché le 25 juin 2021

REÇU EN PREFECTURE

le 25/06/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-019-211907209-20210611-D_0002_06_2